



Projet Pédagogique

ALAE de Trespoux- Rassiels

Année 2023-2024

Applicable depuis le 01/04/2024

Sommaire

Introduction.....	3
Missions.....	4
Objectifs et moyens.....	5
Le projet de fonctionnement.....	6
Le projet d'animations.....	11
Le projet d'activités.....	11
L'évaluation.....	12
Conclusion.....	12

Introduction

Un ALAE est un accueil de loisirs périscolaire composé de personnel qualifié.

Son rôle social et éducatif est complémentaire de celui du milieu familial et scolaire.

Il répond à un besoin d'accueil et de garde des enfants durant les temps libres des journées scolaires.

Le projet pédagogique de l'ALAE doit être le résultat d'un réel partenariat avec l'école afin de préserver une cohérence éducative.

Les différents acteurs de terrains, enseignants et animateurs, doivent placer l'enfant au cœur de leurs préoccupations et intervenir de manière cohérente dans le respect des missions de chacun.

Cet accueil perçoit une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales, de la MSA, de l'Etat et un soutien technique et législatif du Ministère de l'éducation Nationale et de la jeunesse.



Missions

La collectivité s'est engagée à respecter les six axes du **PEDT intercommunal** :

- Aménager des espaces d'accueils intérieurs et extérieurs
- Améliorer les conditions d'emploi et renforcer la formation du personnel encadrant
- Organiser les temps de vie quotidienne des enfants
- Mettre à disposition du matériel pédagogique adéquat
- Instaurer une coordination
- Proposer des activités ponctuelles en fonction du projet d'accueil périscolaire

Les missions de l'école s'articulent autour de trois axes :

- Garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux
- Préparer les élèves à leur avenir
- Faire vivre une intelligence collective

En plus de la mise en œuvre des objectifs visés par la politique éducative, **le projet de la Direction** s'articule autour des différentes missions et axes de travail qui lui sont propres :

- Etablir une cohérence entre le projet pédagogique de l'ALAE, le projet de l'école et le PEDT
- Respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant
- Développer les liens d'une équipe d'animation et valoriser son rôle
- Favoriser l'action citoyenne des enfants

Le projet pédagogique est l'expression à un moment donné des objectifs éducatifs en termes d'organisation humaine et matérielle en fonction des moyens qui sont à disposition de l'équipe d'animation.

C'est un document à partir duquel nous chercherons à définir les axes principaux de nos actions à destination des enfants qui fréquentent l'ALAE.

C'est un outil de conduite nécessaire pour la Direction, mais aussi pour l'équipe.

Notre projet pédagogique est donc le texte de référence autour duquel les équipes se réunissent, un accord préalable que nous aurons toujours comme modèle pour s'assurer que nous travaillons dans le même sens.

Objectifs et moyens

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
<p>Etablir une cohésion éducative entre tous les partenaires</p>	<p>Créer des temps de concertation avec les partenaires</p> <p>Mener des actions communes avec les partenaires</p> <p>Travailler en équipe, harmoniser et coordonner nos pratiques, évaluer et ajuster notre travail</p>	<p>Participation aux actions mener par l'APE</p> <p>Mise en place de projets communs ou complémentaires</p> <p>Mise en place de réunions hebdomadaires avec les enseignants, pour l'équipe</p> <p>Instaurer une réunion de préparation en début d'année scolaire et une réunion bilan à chaque fin de période</p> <p>Faire intervenir les associations dans le programme d'animation</p> <p>Développer et faciliter la relation avec les familles</p>
<p>Respecter et prendre en compte les rythmes et les besoins de l'enfant</p>	<p>Permettre à l'enfant de faire ses propres choix selon ses envies et ses besoins</p> <p>Favoriser l'aspect loisirs, détente et convivialité durant les temps d'accueil périscolaire</p>	<p>Offrir pour tous une diversité d'activités et d'ateliers</p> <p>Instaurer régulièrement des temps de concertation et d'échanges avec les enfants</p> <p>Etablir le programme d'animation avec les enfants</p> <p>Maintenir une ambiance calme et conviviale durant le repas</p> <p>Aménager des lieux spécifiques répondant aux besoins des enfants</p>
<p>Favoriser l'épanouissement personnel des enfants, l'autonomie et la socialisation</p>	<p>Développer la curiosité des enfants</p> <p>Amener l'enfant à être plus autonome</p>	<p>Faire découvrir de nouvelles activités</p> <p>Développer l'autonomie des enfants durant le temps de repas</p> <p>Laisser l'enfant libre de ses choix durant les différents temps d'accueil</p> <p>Accompagner et favoriser les projets d'enfants</p> <p>Accompagner l'enfant dans la gestion de ses activités</p>

Le projet de fonctionnement

Fonctionnement général : journée type

L'ALAE fonctionne du lundi au vendredi de la manière suivante :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7h30 à 9h : Accueil du matin

12h à 13h45 : pause méridienne

16h à 16h45 : TAP

16h45 – 18h30 : Accueil du soir

Mercredi :

7h30 à 9h : Accueil du matin

12h – 12h30 : accueil du Midi

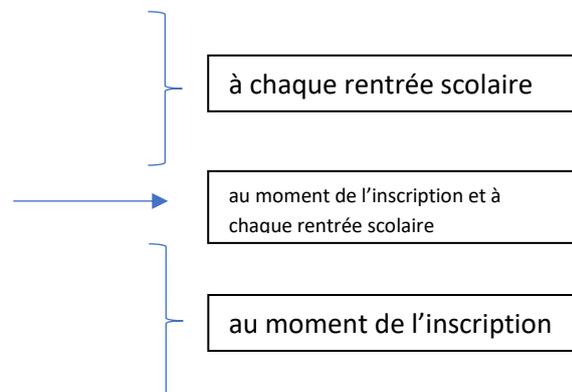
Inscription :

Les inscriptions aux services périscolaires doivent se faire via l'espace famille :

<https://cahorsagglo.portail-familles.app/login>

Liste des documents à fournir :

- La fiche de renseignements,
- La fiche d'urgence
- L'autorisation de droit à l'image et de diffusion,
- Le coupon de ce règlement intérieur.
- L'attestation d'assurance scolaire et périscolaire
- Un justificatif de domicile
- Une copie des pages du livret de famille
- Une copie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant



Tarifification

Les prix du repas cantine et le forfait ALAE sont soumis à quotient familial. Sans justificatif, la tarification la plus élevée est appliquée.

	Prix d'un repas
QF1 : - 600	4.40 €
QF2 : 600 à 1000	4.55 €
QF3 : + de 1000	4.70 €

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF ALAE/MOIS		
	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS
- de 600	5.80 €	8.75 €	10.50 €
De 600 à 1000	8 €	11.50 €	14 €
+ de 1000	9.70 €	14.50 €	17.50 €

Les règles de vie

Ces règles sont nécessaires au bon fonctionnement et au bien-être de tous, à la cantine et durant l'Accueil de Loisirs Associé à l'école (ALAE).

Respect mutuel entre les enfants et les adultes

Respect du matériel

Respect de la nourriture

Respect de la propreté des lieux et de l'hygiène

Respect des règles de sécurité

Respect des horaires



**Respect
du
Règlement
Intérieur**

L'équipe d'encadrement

Effectif

Ecole

104 enfants dont 40 maternelles et 64 élémentaires

ALAE

L'équipe se compose de 8 personnes

1 Directrice (Animateur Territorial, BAFD)

1 Référente Hygiène sécurité entretien / ATSEM (BAFA)

1 Référente Animation (BAFD)

3 Animatrice/teurs (BAFA)

1 ATSEM, Animatrice (BAFA)

1 Agent d'entretien, Animateur (non diplômé)

Rôles

La Directrice

Elle coordonne et organise la mise en place des activités qui découlent du projet Pédagogique et encadre l'équipe d'animation. Elle assure le lien entre les familles, l'équipe enseignante, pilote l'équipe d'animation, développe les partenariats, assure la gestion budgétaire et administrative, la gestion de l'équipement, des ressources humaines. Elle reste en relation permanente avec sa hiérarchie à qui elle propose des bilans de fonctionnement.

La Référente Animation

Elle aide la Directrice dans ses responsabilités administratives et est garante de l'application sur le terrain du Projet Pédagogique.

Elle participe à l'encadrement des animateurs et rend compte des actions de l'équipe à la Directrice de la structure.

Elle peut être amenée à remplacer la Directrice en cas d'absence et ainsi assumer toutes ses responsabilités (administratives, encadrements équipes, réunions...).

L'assistant sanitaire

Il doit s'assurer de l'existence pour chaque enfant d'une fiche de liaison sanitaire et du suivi des PAI (mise à jour, renouvellement, informations équipe).

Il gère la pharmacie, tient à jour les trousseaux de premiers secours et veille à la bonne tenue du registre des soins.

L'animateur

Il permet aux enfants d'évoluer dans le cadre du loisir.

Il met sa patience, sa disponibilité au service des enfants. Il sait travailler en équipe et son autonomie lui permet de gérer son temps d'activité.

Il doit proposer des activités qui permettent la découverte de choses nouvelles, il doit donc être curieux et innovant.

Son investissement auprès des enfants est permanent et nécessite une remise en question constante.

Il travaille en accord avec le projet éducatif et pédagogique dans le respect des règles de l'ALAE.

À tout moment, il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

En conclusion

Durant tous les temps de l'ALAE, tous les adultes qui interviennent auprès des enfants se doivent d'être souriants et agréables, respectueux les uns des autres et des enfants, polis, à l'écoute et disponibles.

Il est de leur responsabilité de rassurer les enfants ainsi que leurs parents, montrer, expliquer et faire appliquer les règles, respecter le projet éducatif et pédagogique.

Réunion d'équipe

La Directrice fait le point régulièrement avec le Maire et les enseignants sur le fonctionnement de la structure, les travaux à prévoir et les animations communes.

Tous les mercredis, une réunion a lieu entre la Directrice et la Référente animation.

Cette rencontre a pour but de faire le point sur le fonctionnement de la structure, sur le personnel et les enfants. La référente animation fait remonter les remarques, informations et besoins de l'équipe, la Directrice coordonne les relations ALAE, école, Mairie, Parents.

Tous les vendredis, les encadrants de l'ALAE, se réunissent.

La Référente animation fait le compte rendu de sa réunion avec la Directrice, puis les animateurs travaillent sur les projets d'animation et d'activités.

À chaque fin de période, la Directrice réunit l'équipe de l'ALAE pour faire un bilan sur la période écoulée et préparer la suivante.

Soins

Les premiers soins sont effectués par l'équipe d'encadrement.

Il est mis à disposition des trousse de premiers soins et un registre de soins (dans le bureau de l'ALAE).

Tous les soins doivent y être consignés.

La Directrice devra être informée de chaque intervention et tout incident fera l'objet d'une déclaration.

Seront sous clés les médicaments nécessitant une ordonnance et les PAI seront consignés dans un classeur à proximité et facilement accessible.

La Directrice est responsable de la bonne gestion des trousse, de la tenue du registre et des PAI.

L'assistant sanitaire est chargé de maintenir à jour le matériel, les ordonnances et les traitements.

Accueil des enfants porteur de Handicap

Il est nécessaire de disposer des informations d'ordre purement médical, avec le détail des forces et des besoins de l'enfant. Il est important de connaître ses capacités, ses limites, ses attentes, ses préférences...

La directrice prendra soin de rencontrer les parents concernés par cette situation afin de préparer au mieux l'accueil de l'enfant.

L'outil mis en place pour nous permettre d'accueillir des enfants porteurs dans les meilleures conditions est le Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I).

Le PAI permet de fixer les grandes lignes de l'accueil, la mise en place d'éventuels partenariats avec des institutions spécialisées. Il permet de prendre connaissance de l'enfant dans sa globalité et de son rythme et de définir les modalités de son accueil.

Le PAI est un acte d'insertion et de solidarité qu'exerce la société pour accueillir les enfants en situation de handicap et qui doit être établi dans un climat de dialogue et de confiance réciproque.

La Directrice s'engage à :

- Reconnaître l'enfant comme un enfant à part entière au sein du groupe
- Un traitement d'égalité et de justice dans le respect de sa dignité
- Respecter son rythme et prendre en compte ses besoins spécifiques
- La mise en place de repère et/ou de référent
- Mise en place d'un suivi et de comptes rendus réguliers à la famille

L'équipe d'animation doit impérativement faire en sorte que l'enfant :

- Vive les temps périscolaires comme tous les autres enfants du groupe
- Développe son autonomie en adaptant les situations à ses capacités
- Participe aux activités avec plaisir en lui permettant de mesurer au reste du groupe

Le projet d'animation

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités.

Pour établir un projet d'animation il faut donc dans un premier temps définir ses objectifs, les moyens mis en œuvre pour les atteindre et motiver ses choix.

Ce projet doit être délimité dans le temps, préciser des lieux d'intervention et détailler le rôle de chaque intervenant.

La finalisation du projet se fait par évaluations :

- Dans un premier temps à l'aide de bilans d'animations effectués avec les enfants.
- Puis par des analyses individuelles et collectives post activités établies en réunions d'équipes.

Le projet d'activité

Le projet d'activité détaille précisément l'activité prévue et sert de repère à l'animateur.

Il peut être établi sous forme de fiches

Nom de l'activité	
Date et lieu	
Intervenants	
Objectifs	
Nombre d'enfants	
Durée	
Déroulement/contenu	
Evaluation	

L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique :

Un bilan de l'année scolaire écoulée est effectué en fin à la sortie scolaire, avant les vacances d'été.

Une réflexion commune est programmée chaque année, lors de la réunion de pré-rentrée scolaire.

Elle permet de proposer des évolutions, de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement de l'ALAE.

Elle porte sur :

- l'atteinte des objectifs fixés,
- le lien entre les activités menées et le projet,
- la réalisation des activités prévues,
- les bilans faits avec les enfants,
- le fonctionnement de l'équipe d'animation
- la coordination avec l'école et la mairie

L'évaluation de l'équipe

Pour toute activité proposée, les animateurs complètent une fiche d'activité.

À chaque fin de période, les animateurs procèdent à une auto-évaluation et un bilan est effectué en réunion d'équipe.

Un entretien individuel auprès de chaque animateur est programmé chaque année.

Cette évaluation s'organise sous forme d'échanges.

Il sera abordé différents points tels que la fonction d'animateur, les animations proposées, les relations avec l'équipe et les enfants.

Le Maire effectuera l'entretien annuel de la Directrice.

Conclusion

Le projet pédagogique, son projet d'animation et son projet d'activités peuvent évoluer en fonction des besoins et des envies des enfants dans le respect des missions fixées.

En fin d'année scolaire, une évaluation des actions menées sera effectuée et permettra des remises en question et des évolutions.

C'est le gage d'un travail d'équipe cohérent et efficace ayant pour seul objectif le bien-être et l'épanouissement des enfants.